

Rôle historique

Martin Drouin

Numéro 158, automne 2018

Patrimoine et participation citoyenne. Nous faisons la différence

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/89251ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Drouin, M. (2018). Rôle historique. *Continuité*, (158), 20–21.

La participation citoyenne se trouve au cœur du projet patrimonial. Pourtant, on connaît mal les formes qu'elle a empruntées au fil du temps ainsi que leur portée. Voici quelques pistes pour mieux cerner son apport crucial.

MARTIN DROUIN

L' intérêt pour le patrimoine, qu'on n'appelait pas encore ainsi à l'époque, émerge au Québec dans le dernier tiers du XIX^e siècle. Cet intérêt est porté par une curiosité nouvelle pour l'histoire locale et la commémoration d'événements et de personnages marquants. Bien avant que les gouvernements adoptent des lois favorisant la protection de certains bâtiments ou sites, des individus ou des groupes, convaincus de l'importance de les sauvegarder, s'associent afin de faire valoir leur point de vue.

De tels mouvements comptent plus de représentants dans les villes où la pression du développement urbain entraîne beaucoup de transformations et de démolitions. À Montréal, dans les années 1860, un groupe de citoyens scandalisés par l'abattage d'arbres sur une grande partie du flanc sud du mont Royal milite avec succès pour la création du parc du même nom. À Québec, dans les années 1870, le gouverneur général du Canada, Lord Dufferin, réussit à convaincre les autorités de stopper la destruction des fortifications de la ville. Des élans semblables ont aussi lieu ailleurs. À Chambly, dans les mêmes décennies, Joseph-Octave Dion déploie tous les efforts nécessaires pour lancer une campagne de restauration du fort Chambly, qui tombe en ruine.

Parallèlement à cela, les nombreuses sociétés savantes et d'histoire travaillent à connaître davantage le milieu dans lequel elles sont implantées. De cette meilleure connaissance découlent parfois des actions plus directes pour le patrimoine. En Mauricie, la Société d'histoire régionale, fondée en 1926, organise dans les années 1930 des excursions vers des sites ayant une valeur historique. Quelque 1500 personnes se déplaceront ainsi aux forges du Saint-Maurice, et l'intérêt pour le lieu sera revivifié. Au Lac-Saint-Jean, le Musée Louis-Hémon ouvre en 1938 grâce aux membres de la Société des amis de Maria Chapdelaine, qui désirent préserver la maison de l'écrivain de ce roman publié en 1914.

En somme, la première période de la participation citoyenne, qui s'étend jusque dans les années 1960, est animée

par des amateurs éclairés, membres des élites locales, qu'on appelle parfois « antiquaires ». D'abord intéressés par l'histoire, ils portent attention à ses traces. Frappés par le processus d'urbanisation et de modernisation, ils réagissent aux transformations de la société traditionnelle.

Un changement de garde

Un nouveau mouvement se dessine à la fin des années 1960. Certains citoyens portés par la quête de l'identité nationale trouvent dans le patrimoine un objet de fierté. D'autres, révoltés par les transformations engendrées par les opérations de démolition-reconstruction, deviennent de fervents militants en faveur de la sauvegarde de lieux, de bâtiments, d'artéfacts et de pratiques culturelles.

Beaucoup d'associations locales sont ainsi formées pour livrer un combat, et les médias font de plus en plus écho aux campagnes de conservation qu'elles mènent lors d'une crise. Si ces groupes de soutien sont souvent éphémères, d'autres se cristallisent autour de nouveaux objectifs. Certes, les amateurs d'histoire sont toujours de la partie, mais des personnes intéressées par l'architecture, la culture matérielle et la qualité des milieux de vie se joignent désormais à eux.

Dans Bellechasse, le Comité de promotion du patrimoine de Beaumont, formé en 1977, joue un rôle actif sur la scène locale. Il organise une fête estivale, publie un bulletin, conduit un inventaire patrimonial et milite auprès des autorités. Enfin, il s'investit dans la reconstruction du vieux presbytère, incendié en 1979, pour qu'il soit converti en bibliothèque.

De plus grands organismes voient également le jour. Le Conseil des monuments et sites du Québec (devenu Action patrimoine en 2011) ainsi qu'Héritage Montréal sont fondés en 1975. Ils sont bientôt rejoints par d'autres associations nationales qui se regroupent pour mieux connaître et défendre un patrimoine spécifique (industriel, moderne, vivant, etc.).

Des propriétaires passionnés

Il faut cependant noter que de tout temps, en marge des mouvements collectifs, des propriétaires soucieux de leur héritage ont été les gardiens du patrimoine.

Les communautés religieuses ont en cela donné l'exemple. En 1854, les Sulpiciens conservent symboliquement deux tours du mur d'enceinte du fort de la Montagne malgré la construction du Grand Séminaire de Montréal. En 1862, les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec choisissent de préserver l'ancien moulin des Mères, bâti en 1695.

historique



C'est notamment grâce aux efforts du Comité de promotion du patrimoine de Beaumont que le vieux presbytère de l'endroit, incendié en 1979, a été reconstruit et converti en bibliothèque.

Photo : Jean Gagnon, Wikimedia Commons

De même, quantité de simples citoyens ont posé des gestes aussi porteurs. Combien de granges sont encore debout grâce aux soins de leurs propriétaires? D'autres passionnés, et ils sont nombreux, ont décidé d'acheter une maison ancienne et de se lancer dans sa restauration. Il suffit de parcourir le Vieux Chemin de Cap-Santé pour en voir de magnifiques preuves. La création en 1982 de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ) s'inscrit dans ce mouvement. De la maison ancestrale du XVIII^e siècle au bungalow de la deuxième moitié du XX^e, le travail des propriétaires laisse une marque incontournable dans le paysage patrimonial québécois.

Une implication multiforme

Aujourd'hui, la participation citoyenne dans le domaine du patrimoine prend des formes extrêmement variées. Les associations qui incarnent ce mouvement sont en effet appelées à jouer différents rôles. Celui de défenseur ou de sentinelle du patrimoine est probablement le plus manifeste.

Ces regroupements sont aussi amenés à produire des connaissances, car il vaut toujours mieux maîtriser ce que l'on défend. Lorsque ces notions sont diffusées et partagées, par la production de guides ou par des offres de formation, les associations jouent un rôle d'expert. Elles peuvent également, à la faveur de visites guidées et d'expositions, devenir des médiatrices. Dans

certains cas, on leur confie même la mission de participer à la gestion d'un site.

Il est certain que la valorisation, la protection et la transmission du patrimoine seraient totalement différentes sans la participation citoyenne. Les individus, les sociétés savantes, les associations — locales ou nationales — et les communautés patrimoniales, pour reprendre la nouvelle terminologie issue de la Convention de Faro sur la valeur du patrimoine culturel pour la société adoptée en 2005 par le Conseil de l'Europe, donnent un véritable sens au projet patrimonial grâce à leurs efforts inlassables. Sans les citoyens qui l'inventent, l'animent et le font vivre, le patrimoine ne serait pas le même. En fait, existerait-il?

L'histoire du patrimoine et des acteurs sur le terrain reste à écrire. À ce jour, il est extrêmement difficile de résumer les multiples ramifications de la participation associative et citoyenne à cette réalité encore trop peu connue. Souhaitons que la recherche progresse dans ce domaine pour mieux en comprendre l'apport et en faire reconnaître le rôle incontournable. ♦

Martin Drouin est professeur au Département d'études urbaines et touristiques de l'Université du Québec à Montréal.
